

ATELIER DE REFLEXION ET D'AUTO-EVALUATION

Grand-Bassam, NSA HOTEL, du 22 au 23 mars 2017

Rapport



I. INTRODUCTION

Le CN-ITIE a organisé du 22 au 23 mars 2017 à Grand-Bassam, NSA HOTEL l'**Atelier de réflexion et d'auto-évaluation**.

Les participants à cet atelier étaient pour la plupart les membres et le personnel du Conseil National ITIE. Il y avait également des participants issus de la Société Civile (ONG, Syndicats association de journalistes), de l'Administration Publique et des Sociétés Minières et Pétrolières. Les points focaux et les responsables des structures telles que la DGI, DGTCP, de la DGH, de la DGMG, de la Direction Générale du Portefeuille de l'Etat (DGP), de la SODEMI et de PETROCI été aussi conviés à cet atelier.

En effet, selon la norme ITIE 2016 (Exigence 1.4), le Groupe multipartite est tenu d'approuver les plans de travail annuels, la nomination de l'administrateur indépendant, les Termes de Référence pour l'administrateur indépendant, les Rapports ITIE et les rapports annuels d'avancement.

Le Groupe multipartite doit également superviser le processus de déclaration ITIE. Ce processus de déclaration est basé sur la collecte des données auprès des points focaux des entités déclarantes.

Aussi, afin de permettre à notre pays de préparer sa validation et mettre en place les actions nécessaires pour réussir ladite validation, le Conseil National ITIE a-t-il organisé l'atelier de réflexion et d'auto-évaluation.

Le but principal de cet atelier a été de faire une auto-évaluation en vue de mesurer les progrès réalisés et relever les défis à adresser par le CN-ITIE dans la perspective de la prochaine validation de la Côte d'Ivoire.

De façon spécifique, cet atelier a eu pour objet de :

- ***amener les membres à discuter et valider le plan de travail 2017-2019;***
- ***mener une discussion sur la fiche de suivi des recommandations et mettre en place les actions nécessaires ;***
- ***Faire une autoévaluation et préparer le processus de validation de la Côte d'Ivoire.***

Eu égard aux objectifs spécifiques ci-dessus énoncés, les résultats suivants étaient attendus :

- ✈ ***Le plan d'action 2017-2019 a été discuté et validé ;***
- ✈ ***Le formulaire d'autoévaluation a été discuté et des actions nécessaires seront mises en place pour réussir la validation de la Côte d'Ivoire ;***
- ✈ ***Les actions à mener dans le cadre de la préparation du processus de validation de la Côte d'Ivoire ont été discutées.***

L'atelier s'est déroulé de façon interactive et participative principalement en travaux de groupes soutenus par des restitutions en plénières.

II. DEROULEMENT DE L'ATELIER

Les travaux de l'atelier se sont déroulés pendant deux jours du 22 au 23 mars 2017.

JOUR 1

Le jour a été ponctué par la cérémonie inaugurale de l'atelier et les travaux en groupes.

A. L'OUVERTURE DE L'ATELIER

Les travaux du jour 1 ont été précédés par une cérémonie d'ouverture. Cette cérémonie d'ouverture était placée sous l'égide de M. N'Dri KOFFI, Président du Conseil National ITIE. Monsieur le Président du CN-ITIE n'ayant pas pu assister personnellement à la cérémonie d'ouverture pour raison d'obligation professionnelle de dernière minute, un mot de bienvenue en son nom a été dit par M. YAÏ Daniel, membre du Conseil.

Monsieur YAÏ ayant accompli les civilités de bienvenue, il a indiqué que cet atelier s'inscrit dans la perspective de la prochaine validation de la Côte d'Ivoire en avril 2017. A ce propos, il a ajouté que cet atelier devrait faire des propositions pratiques et réalisables pour l'évaluation à venir du pays, en l'occurrence la validation et la publication du Plan d'Action mis à jour, l'analyse et la discussion des recommandations des différents rapports ITIE, et l'auto-évaluation du Groupe-multipartite.

B. LES TRAVAUX

Les travaux du jour 1 d'abord ont porté sur l'analyse et la discussion des recommandations des différents rapports ITIE assorties de propositions de solution pour leur mise en œuvre et la contribution de l'ITIE à l'amélioration du système de gestion des structures étatiques (financières, techniques). A cet effet, les participants ont été répartis en trois groupes suivant la composition tripartite du processus ITIE.

1. Travaux en groupes sur les recommandations

Après les travaux en commission, la restitution a été faite telle que rapporté ci-après.

a) Les travaux du groupe 1 et du groupe 2



Ci-contre une image des travaux en groupe :

Groupe 2 lors des travaux sur le suivi des recommandations

Ces deux groupes composés des membres du CN-ITIE et des acteurs de la Société Civile non membres du Conseil ont travaillé sur le suivi des recommandations.

Les participants ont d'abord faits des observations sur les recommandations initiales. Ensuite, au regard des constats effectués, ils ont soit proposer des actions en vue de la résolution des problèmes constatés, soit ils ont formulé de nouvelles recommandations en vue d'adressé les nouveaux challenge en vue de la prochaine validation.

Les observations ainsi faites permettront de mettre à jour les fiches de suivi des recommandations qui seront versés comme annexes au présent compte.

b) Les travaux du groupe 3

Thème : CONTRIBUTION DE L'ITIE A L'AMELIORATION DU SYSTEME DE GESTION DES STRUCTURES ETATIQUES (FINANCIERES, TECHNIQUES)

Plan de travail

1. Impacts de l'ITIE sur le système de gestion des structures étatiques
2. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la norme ITIE
3. Recommandations

Résolutions

1. Impacts de l'ITIE sur le système de gestion des structures étatiques

PETROCI

- Divulgestion des états financiers sur le site internet ;
- Système d'information : amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité des données et informations ;
- Facilitation de la communication avec les autres structures étatiques.

DGH

- Amélioration du système de collecte de données (élaboration d'un annuaire statistique de la DGH) ;
- Amélioration de la divulgation et de la transparence dans la transmission et la conciliation des données ;
- Facilitation de la communication avec les autres structures étatiques ;
- Réforme du cadre législatif (ordonnance de 2012 pour modification de certaines dispositions du code pétrolier de 1996) ;
- Renforcement des capacités des Points focaux.

DGI

- Amélioration de la divulgation et de la transparence dans la transmission et la conciliation des données ;
- Facilitation de la communication avec les autres structures étatiques ;
- Renforcement des capacités des Points focaux.

DGMG

- Amélioration de la divulgation et de la transparence dans la transmission et la conciliation des données ;
- Accélération de l'informatisation de la DGMG ;
- Accélération de la modernisation du cadastre minier ;
- Amélioration du système d'instruction des titres miniers et autorisation ;
- Facilitation de la communication avec les autres structures étatiques ;
- Renforcement des capacités des Points focaux.

DGPE

- amélioration de la transparence au niveau des déclarations des entreprises du portefeuille.

SODEMI

- amélioration de la divulgation et de la transparence dans la transmission et la conciliation des données.

DGD

- amélioration des analyses et gestion des risques douaniers (amélioration des contrôles à posteriori des déclarations) ;
- amélioration de la divulgation et de la transparence dans la transmission et la conciliation des données ;
- amélioration des statistiques des sociétés minières et pétrolières (liste exhaustive des sociétés avec compte contribuable disponible).

IGE

- facilitation des contrôles des structures administratives ;
- meilleure connaissance des structures administratives et leurs missions.

2. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la norme ITIE

PETROCI

- Non prise en compte des modes de travail interne des structures (exigence de données à fournir avant ou après Swap par exemple) ;
- Certification et attestation des déclarations avant conciliation.

SODEMI

- Contraintes de temps ;
- Frais supplémentaires générés par la non harmonisation des procédures.

DGD

- Le périmètre de conciliation n'est pas suffisamment défini et le délai de publication de ce périmètre est court.

DGI

- Nature des pièces justificatives (photocopies chèques) exigées: exigence de copies de chèques (qui ne sont pas conservés par la DGI) en plus des quittances déjà disponibles.

- Déclaration d'impôt foncier par le redevable légal pour le compte du redevable réel (propriétaire) : cette disposition pose des problèmes d'écarts.

DGMG, DGH, IGE

Contraintes de temps

3. Recommandations

- Harmoniser la base de collecte des données dans le secteur pétrolier (déclarations avant ou après swap) ;
- Reformuler la procédure de travail au niveau de l'Administrateur Indépendant: conciliation provisoire des données transmises par les points focaux avant certification et conciliation finale ;
- Définir clairement le périmètre de conciliation et le communiquer assez tôt aux points focaux des régies financières ;
- Motiver les points focaux.

Après la restitution des travaux de groupes sur le suivi des recommandations des rapports ITIE, des travaux sur l'auto-évaluation ont été également effectués dans l'après-midi.

2. Travaux en groupes sur l'auto-évaluation

Trois groupes ont été constitués pour déterminer les progrès effectués conformément aux exigences de la Norme ITIE.

A cet effet, le groupe 1 a travaillé sur les exigences 4 et 5 de la Norme ITIE 2016, le groupe 2 sur les exigences 2, 3, et 7 et le groupe 3 sur les exigences 1 et 6.

Les formulaires d'auto-évaluation ont été analysés et les participants à ces différents travaux ont apporté des corrections quant aux niveaux de progrès réalisés dans la mise en œuvre des exigences de la Norme ITIE.

La première journée a clôturée sur ces travaux sur l'auto-évaluation du Groupe multipartite.

LES TRAVAUX DU JOUR 2

Cette journée a connu trois grandes étapes : la restitution des travaux de groupes sur l'auto-évaluation, les travaux d'analyse, de révision et d'adoption du Plan d'Action par les membres et la clôture de l'atelier.

A. LA RESTITUTION DES TRAVAUX SUR L'AUTO-EVALUATION

Les secrétaire-rapporteurs des trois groupes de travail ont fait tour à tour la restitution des travaux sur l'auto-évaluation. Les réflexions apportées par les participants sont portées sur les formulaires d'auto-évaluation et seront annexés à ce rapport.

B. DISCUSSION ET VALIDATION DU PLAN DE TRAVAIL 2017 – 2019

Au cours de cette session dédiée aux membres du Conseil National ITIE, ceux-ci ont passé en revue le projet de Plan d'Action 2017 – 2019. Les objectifs, les actions et les activités ont été révisés et le plan ainsi modifié a été adopté à l'unanimité des membres présents.

Le nouveau Plan de Travail tel que adopté par le Conseil sera publié et diffusé par tous les canaux de communication possibles. Cette session ultime a mis fin aux travaux de ces deux jours d'atelier.

C. LA CLÔTURE DE L'ATELIER

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de monsieur N'Dri KOFFI, Président du CN-ITIE. Dans son allocution de clôture, le Président du CN-ITIE s'est dit satisfait de la participation effective et de la motivation de l'ensemble des parties prenantes à travailler avec acharnement pour assurer la validation prochaine de la Côte d'Ivoire.

Dans cette optique le premier responsable du CN-ITE s'est dit confiant et entend tout même en œuvre pour la mise en œuvre effective des recommandations.

Pour finir, il a souhaité un excellent retour aux participants dans leur foyer respectif.

III. PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Globalement l'atelier s'est déroulé dans un bon état d'esprit des participants. Les échanges ont été très enrichissants et à l'issue des travaux, les points focaux de l'Administration ont formulé quelques recommandations suivantes à l'endroit du CN-ITIE:

- Harmoniser la base de collecte des données dans le secteur pétrolier (déclarations avant ou après swap) ;
- Reformuler la procédure de travail au niveau de l'Administrateur Indépendant: conciliation provisoire des données transmises par les points focaux avant certification et conciliation finale ;
- Définir clairement le périmètre de conciliation et le communiquer assez tôt aux points focaux des régies financières ;
- Motiver les points focaux.